

Seizième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel  
(22 avril – 3 mai 2013)

Cameroun

**Intervention du Représentant Permanent de la France**  
Genève, le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2013 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

La France salue la ratification par le Cameroun du Protocole sur l'implication d'enfants dans les conflits armés. Elle salue l'implication du Cameroun et de la société civile dans le suivi et l'application des recommandations du précédent EPU et encourage le Cameroun à poursuivre dans cette voie.

La France adresse les recommandations suivantes au Cameroun :

- Engager la procédure de ratification de la Convention sur les disparitions forcées et adhérer au Statut de Rome ;
- Poursuivre et approfondir les efforts pour éliminer toutes les formes de discriminations et violences faites aux femmes notamment par l'adoption d'un plan national d'éradication des mutilations génitales féminines ;
- Abolir la peine de mort afin de pérenniser le moratoire de fait sur les exécutions ;
- Dépénaliser les rapports sexuels entre adultes consentants de même sexe ;
- Assurer la liberté d'expression et de la presse en dépénalisant tous les délits de presse et en poursuivant tous les auteurs de menaces ou d'agressions à l'égard des défenseurs des droits de l'Homme et des journalistes ;
- Poursuivre les efforts entrepris afin d'assurer de meilleures conditions de vie en détention.

Je vous remercie./.